

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune  
de  
**LIVET ET GAVET**



RECUEIL 12 AVR 2013  
SEANCE DU 29 MARS 2013

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....14  
Nombre de présents..... 8  
Nombre de votants.....9

L'an deux mil treize et le vingt neuf mars à dix huit heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET  
s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel  
de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur  
Gilbert DUPONT, Le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la  
convocation du Conseil Municipal et le compte  
rendu de la présente délibération ont été affichés  
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la  
loi du 5 avril 1884.  
Le Maire,

**Présents :** Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Alain  
BLETON, Mesdames Caroline KEBÄLLI, Chrystel LE QUANG,  
Gisèle AMBROSIANO, Christine GANDOLFE, Danielle GRIVEL-  
DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :  
25/03/2013

**Absents :** Madame LEISERING Marie, Messieurs BOURSON  
Stéphane, DEVILLERS François, GADAUD Stephan,  
PELLEGRINELLI Vincent

**Pouvoir :** Monsieur Patrick BIDAUD donne pouvoir à  
Monsieur Alain BLETON

**ZONE ARTISANALE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ET AFFECTATION DU  
RESULTAT**

Monsieur Le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2012 du budget de la zone artisanale,  
qui peut se présenter ainsi :

**SECTION INVESTISSEMENT :**

Résultat à la clôture de l'exercice 2011	133 560.42€
Résultat cumulé au 31 décembre 2012	133 560.42 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Résultat à la clôture de 2011	100 266.17€
Part affectée à l'investissement en 2011 = c/1068 de 2012	0 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	100 266.17 €
Résultat de l'exercice 2012	100 266.17 €
<b>Résultat définitif au 31 décembre 2012</b>	<b>100 266.17€</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**ARRETE** à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**DECIDE** d'affecter les résultats excédentaires en report à nouveau :

- en section d'investissement, soit **133 560.42 €**

- en section de fonctionnement, soit **100 266.17 €**

**AUTORISE** Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme  
Le Premier Adjoint,  
G. BOUDINET

